

et respirer l'air de la mer, alors qu'à Ottawa, si je le suis en voiture, je suis obligé de respirer le monoxyde de carbone qui se dégage du tuyau d'échappement de sa voiture, ce qui ne me plaît pas.

Si je suivais l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) à Drummondville, j'y constatera la même chose, et je suis convaincu que le ministre a réussi à se trouver un petit lac dans les environs de Drummondville.

Qu'on aille à Sherbrooke ou ailleurs, tout le monde cherche la nature, ce qui est tout à fait normal. Mais quand on se rend en ville, pourquoi le fait-on?

C'est pour y obtenir de l'emploi, une sécurité quelconque. Mais si l'on pouvait trouver cette sécurité en dehors de la ville, je vous assure qu'on n'entasserait pas, par exemple, 2 millions de personnes dans une ville, comme on le fait à Montréal, mais on procéderait à une décongestion, afin de permettre à l'être humain non pas de respirer seulement avec la permission de la finance, mais de respirer librement l'air dont le Créateur a rempli le monde pour nous permettre de vivre convenablement.

Monsieur l'Orateur, dans le domaine du logement, il y a bien des améliorations à apporter. Il faudrait surtout songer à réduire les taxes, qui contribuent à élever le prix de la construction. Il conviendrait également de réduire le taux d'intérêt. Tantôt, on parlait d'un taux de 6 p. 100. Le ministre annoncera peut-être bientôt que nous devons payer un taux d'intérêt de 10 p. 100. Moi, je dis que les Canadiens ne devraient pas payer un sou de plus que le coût d'administration pour la construction des habitations. Cela voudrait dire quoi? Qu'on n'aurait peut-être à payer qu'un intérêt de 1½ ou 2 p. 100 pour permettre aux administrateurs de toucher des salaires convenables. Par contre, qu'on cesse de payer le tribut à ceux qui ne font que fournir le crédit pour la construction d'habitations.

Monsieur l'Orateur, les créditistes espèrent qu'on réussira un jour à procurer à toutes les familles canadiennes des logements salubres, plutôt que de laisser un bon nombre d'entre elles dans la souffrance, comme c'est le cas présentement. Si nous mettions tout en œuvre pour construire de nouveaux logements, nous n'aurions peut-être pas de chômeurs cet été au Canada, car il existe un urgent besoin d'habitations. Nous pourrions procurer des emplois aux étudiants des universités, de même qu'à des milliers de chômeurs. Nous pourrions ainsi doter le Canada de richesses nouvelles, constituées par des habitations unifamiliales salubres, pour toutes les familles canadiennes.

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de voir que le chef de l'opposition (M. Stanfield) a choisi un des jours de l'opposition pour débattre la question du logement et des affaires urbaines. Ceci me donne l'occasion de parler de la politique du logement et, je l'espère, d'apprendre la manière dont l'opposition conçoit une telle politique.

J'ai écouté avec un profond intérêt le porte-parole officiel de l'opposition, le député de Halifax-East Hants (M. McCleave). Son discours sur la question du logement était très bon. Je suis heureux de constater que ses idées concordent bien avec ce que le gouvernement a prédit dans le discours du Trône au début de cette session et avec les idées que j'ai exposées dans les discours sur le logement que j'ai faits très peu de temps après. Je suis bien aise que le député de Halifax-East Hants reconnaisse avec moi la nécessité des modifications à la loi nationale sur l'habita-

tion que le gouvernement souhaite aussi présenter sans délai. L'opposition étant disposée à approuver les propositions du gouvernement, j'espère que la mesure sera facilement adoptée au cours des prochaines semaines.

Le porte-parole du parti conservateur a aussi parlé de réparations et de rénovation, du coût des terrains, des services, d'urbanisation, d'immobilisation, du rapport Audain, de la demande globale d'habitations et d'un programme pour aider les petits propriétaires. Je traiterai de quelques-uns de ces points aujourd'hui. Un grand nombre sont prévus dans des projets de loi présentés à la Chambre ou qui le seront bientôt. D'autres orateurs parleront d'autres points cet après-midi. Permettez-moi de remercier le député de son discours complet et précis sur l'habitation. Il a traité longuement du coût de l'habitation et il a montré beaucoup plus efficacement que je ne pourrai le faire que le coût du logement relève de nombreux facteurs. Les coûts proviennent de différents facteurs et il existe beaucoup de programmes pour contrôler les prix. Il n'y a pas de réponse simple et facile permettant de répondre à la question: comment assurer un logement convenable à un prix raisonnable.

Les propos tenus par le député de Broadview (M. Gilbert), porte-parole du parti démocratique, m'ont étonné. Il m'étonne d'ailleurs toujours. Il semble penser qu'on peut construire des maisons ou que d'autres programmes peuvent être entrepris en employant le sarcasme, des banalités, des rengaines et des fanfaronnades. Une telle façon de procéder n'a jamais promu la construction d'habitations. Les Canadiens ont besoin de logements, mais ce n'est pas par des considérations sectaires qu'on va leur en donner. Le député de Broadview a l'habitude d'accumuler les assertions dénuées de fondement, qui ne remplaceront jamais les mesures et les propositions concrètes. J'ai été amusé par exemple de l'entendre dire que les modifications que le gouvernement veut apporter à la loi sur l'habitation consisteraient à «rafistoler la loi nationale sur l'habitation». Ces modifications n'ont même pas encore été présentées; qu'il puisse dire que c'est du rafistolage, voilà qui me dépasse. Cette critique ne peut venir que d'un homme irréfléchi dans ses paroles et téméraire à l'égard de la Chambre des communes.

• (1440)

Le débat de cet après-midi me donne l'occasion de rappeler brièvement ce qu'a fait le gouvernement actuel depuis son accession au pouvoir, il y a quatre ans. A entendre les oppositionnels, on croirait qu'il n'a rien fait, alors qu'en fait, depuis quatre ans, on construit des maisons au Canada en nombres records et pour une valeur record.

M. Orlikow: Pour qui?

L'hon. M. Basford: Pour les gens à faible revenu et les personnes âgées. J'y reviendrai tout à l'heure. Le nombre des mises en chantier atteignait en 1971 le chiffre sans précédent de 233,653, portant le total des quatre dernières années à plus de 830,000. L'opposition déclare que les chiffres ne sont pas importants, mais il me semble au contraire que construire des maisons est un élément essentiel de la politique d'habitation. C'est ce que nous avons fait à une allure inégalée. Nous prévoyons qu'en 1972 ce chiffre sera dépassé puisqu'il y aura 240,000 mises en chantier. C'est un hommage à mon prédécesseur, à la politique du gouvernement en matière d'habitation et un bon départ dans la voie des améliorations à apporter à notre politique.